



CONCOURS NATIONAL 2018-2019

## DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES MEMBRES  
DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

### Classes des collèges

#### ■ PRIX d'EXPRESSION ÉCRITE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les travaux devront être réalisés en classe. Les formes poétiques ne seront pas acceptées.

CLASSES DE 5<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup> :

*Pendant quelques jours, vous allez vivre en pleine  
nature avec des camarades.*

*Qu'attendez-vous de ce nouveau mode de vie ?*

*Comment vous y préparez-vous ?*

CLASSES DE 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup> :

*Devant une carte du monde, vous lisez  
des noms dont certains vous font rêver.*

*Comment imaginez-vous ces lieux et la vie*

*de ceux qui les habitent ?*

#### ■ PRIX DE LA JEUNE POÉSIE

Les formes fixes ou libres seront acceptées. Ecrire un poème ne dépassant pas une page.

#### ■ PRIX MAUPASSANT DE LA JEUNE NOUVELLE CLASSES DE 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>

Écrire une nouvelle de 5 pages au maximum. La présentation « traitement de texte » est demandée.

La définition de ce genre est celle que l'on peut trouver dans les programmes officiels.

#### RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Les travaux devront être strictement **personnels, individuels** et **authentiques**.
- Chaque copie devra porter, de façon **LISIBLE** : nom, prénom, classe de l'élève, nom et coordonnées de l'établissement. La signature du professeur est obligatoire. Aucune annotation du professeur sur la copie.
- Seules les cinq meilleures copies par niveau et par classe devront être adressées **exclusivement à la section départementale de l'AMOPA à la date et à l'adresse indiquées ci-dessous ou sur le site internet : [www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)** pour faire l'objet d'une première sélection par les **jurys départementaux**. Les copies sélectionnées seront transmises au **secrétariat national**. Aucune copie adressée directement au **secrétariat national** de l'AMOPA ne sera prise en compte. Les copies devront être adressées **uniquement par voie postale (cachet de la poste faisant foi)**.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le **secrétariat national** :

Tél : 01 45 54 50 82 - [amopa.courriel@orange.fr](mailto:amopa.courriel@orange.fr) - Site : [www.amopa.asso.fr](http://www.amopa.asso.fr)

#### CADRES À COMPLÉTER PAR LA SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AMOPA

Date de retour des copies	Adresse de retour des copies
Vendredi 8 mars 2019	AMOPA 66
Date limite	Prix d'expression écrite de la langue française
	45, avenue Jean Giraudoux - B.P. 71080
	66103 PERPIGNAN Cedex

Prix nationaux : livres, voyages, séjours touristiques

Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles

Le palmarès national pourra être consulté sur le site internet de l'AMOPA début mai 2019